



Main levée sur paiement direct

Par **Caro37**, le **21/08/2011** à **13:41**

Bonjour,

Je suis sujet à un paiement direct sur mon compte bancaire pour le versement de la pension alimentaire pour mon fils depuis le mois de juillet. Or, mon fils, qui a 18 ans, suite à un désaccord avec sa mère, m'a rejoint et compte désormais vivre à mon domicile.

Par conséquent, je souhaite faire cesser le prélèvement sur mon compte. Merci de bien vouloir m'indiquer la procédure à suivre pour y parvenir.

Cordialement.